



Renaison infos

L'information officielle de la mairie de Renaison

04 77 64 40 22 - contact@renaison.fr - www.renaison.fr

Agenda

Les 4, 5, 12 et 13/04

Théâtre "Rendez Chouki" de Jean-Pierre Mourice organisé par l'Association Familles Rurales

Salle des associations - V. et S. 20h30 / D. 15h - 06 29 71 51 44

Samedi 5/04

Théâtre "Une heure de tranquillité" par la section artistique et culturelle du club des Plaines - Le Coteau organisé par les Années Morelles

Salle La Parenthèse - 20h45 - 06 21 98 09 40

Lundi 7/04

Conseil Municipal

Salle du Conseil - 18h15 - 04 77 64 40 22

Vendredi 11/04

30 ans du club de scrabble organisé par l'amicale scrabble

Salle des associations - 18h - 06 09 40 24 54

Samedi 12/04

- Atelier "une journée avec mes émotions" organisé par l'association OM

Salle des associations - 10h/17h

om.mbes@gmail.com

- Tournoi organisé par l'amicale judo

Salle ERA - 8h - 06 65 36 20 05

Vendredi 18/04

Animations de Pâques organisées par le sou des écoles

Salle des associations - 16h30 - 06 29 46 54 11

Samedi 26/04

Spectacle - Les Copains d'Accord voyagent autour du monde

Salle La Parenthèse - 20h30 - 06 34 43 19 68

Dimanche 27/04

Commémoration de la journée de la déportation

Départ du cortège devant la mairie - 10h
04 77 64 40 22

Jeudi 1/05

ASSE Kids'tour (activités sportives gratuites) organisé par le Département de la Loire

Terrain stabilisé - 9h30 - 04 77 64 40 22

Jeudi 8/05

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Départ du cortège devant la mairie - 11h30
04 77 64 40 22

Exposition à la médiathèque

La médiathèque de Renaison a le plaisir de vous inviter à découvrir **l'exposition sur le thème du "bien-être animal"**, qui met en lumière l'importance de la protection et du respect des animaux, ainsi que les différentes initiatives en faveur de leur bien-être. C'est une occasion d'en apprendre davantage sur les droits des animaux et les moyens de les protéger. N'hésitez pas à passer à la médiathèque, 5 placettes des Halles, pour découvrir cette exposition et échanger autour de ce sujet !
Ouverture : mardi de 16h30 à 18h, mercredi et samedi de 9h30 à 12h.



Chenilles processionnaires : comment lutter ?

Chacun peut contribuer à la lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires en adoptant des actions simples mais efficaces :

Lutte mécanique

- Prélever et détruire des nids et plaques de nymphose accrochés aux troncs et branches des arbres infestés, à l'aide d'outils adaptés.
- Piéger les chenilles en procession lors de la descente des arbres à l'aide de piège à collier. La collerette du piège bloque les chenilles et les oblige à descendre dans le sac collecteur via un tube.

Lutte biologique

- Installer des nichoirs et abris pour les prédateurs (mesanges) des chenilles processionnaires afin de participer à la régulation de la population.
- Choisir des plantations permettant de réduire les risques d'infestation.
- En dernier recours, abattre les arbres infestés (hors périodes de présence de chenilles urticantes).

Lutte microbiologique

Vaporiser le feuillage des arbres infestés d'une préparation microbiologique contenant la bactérie *Bacillus thuringiensis*.

Méthode de surveillance

Les pièges à phéromone ont pour but d'attirer les papillons mâles présents pendant la période de vol. Ils vont permettre une observation des populations et peuvent réduire les accouplements. Ces pièges peuvent être posés de juin à septembre.



Réalisations / Projets du mois

Travaux de voirie :

- La poursuite des marquages routiers est en cours, visant à améliorer la sécurité de la circulation notamment sur la RD8.
- Une campagne de rebouchage des nids-de-poule sur plusieurs rues identifiées est en cours, afin d'améliorer la qualité des routes et garantir la sécurité des usagers.
- Le plan de classement des voies est remis à jour : c'est un document qui recense et catégorise les voies de circulation de la commune (routes, rues, chemins). Il établit la distinction entre les voies publiques et les voies privées.

Travaux dans les bâtiments publics :

- La gendarmerie a été fibrée.
- Des travaux de rafraîchissement ont été réalisés dans le 1er bâtiment en arrivant à l'espace santé.

Environnement et Espaces verts :

- Le massif situé côté Mairie, rue Traversière, va être aménagé avec de nouvelles plantations variées et adaptées au climat.
- Le rond-point du 8 mai 1945 a subi un coup de jeune : les plantations choisies sont les mêmes variétés que celles de la place du 11 novembre.

Cadre de vie :

- Changement de décor vers l'entrée de la commune direction rue de Taron, le pressoir, offert à la commune, vient remplacer le pont abîmé.
- Les bâches qui étaient initialement installées rue du Commerce ont été repositionnées à divers endroits de la commune.



Conseil Municipal : le programme

Lors du prochain Conseil Municipal qui se tiendra le 7 avril, plusieurs présentations sont au programme :

- 18h : Le Docteur Kaaki, représentant la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, viendra exposer le rôle des villes et villages en tant qu'ambassadeurs du don d'organes.
- 18h30 : Le Conseil Municipal des Enfants présentera ses projets.
- 19h : Présentation du projet Le Clos des Places (village services seniors).

Restauration scolaire : 10/10

Depuis le 1er janvier 2024, la loi EGalim a évolué, les restaurants collectifs doivent intégrer au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % de bio. Sur l'année 2024, **le restaurant scolaire de Renaison a atteint le taux de 70%** (26% de bio et 43% de produits durables et de qualité). 96 % des viandes et volailles ont une provenance Française.

Plus d'infos :

<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/trouver-une-cantine>



Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

A ne pas confondre avec le recensement de la population réalisé par l'INSEE qui vient d'être clôturé.
Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans, c'est obligatoire

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales,
- convocation à la journée défense et citoyenneté,
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens,
- possibilité de passer le permis de conduire.

Comment ?

Rendez-vous dans la mairie du lieu d'habitation



Permanence d'inscription : école maternelle

Vous souhaitez inscrire votre enfant né en 2022 à l'école maternelle de Renaison pour la rentrée 2025/2026, deux journées de permanence sont proposées : **les mardis 13 et 20 mai, uniquement sur rendez-vous au 04 77 64 21 03 ou par mail ce.0420311k@ac-lyon.fr**

Merci de vous munir des copies du livret de famille et du carnet de santé (pages vaccins obligatoires).



Stationnement en "zone bleue"

Merci de respecter le règlement et de penser à mettre votre disque bleu en évidence avec l'heure d'arrivée, lorsque vous stationnez sur les emplacements matérialisés au sol par de la couleur bleue. En cas d'oubli, vous êtes passibles d'une amende de 2ème classe, d'un **montant de 35€**.

Le stationnement en "zone bleue" est gratuit et limité à une heure :

- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- et le samedi de 9h à 12h.



Identité numérique certifiée

A quoi sert l'identité numérique certifiée ?

- Accéder via FranceConnect+ aux services tels que "Mon compte formation" ou "MaPrimeRenov".
- La procuration de vote 100% dématérialisée.

Comment obtenir une identité numérique certifiée ?

L'utilisateur doit être majeur, avoir une Carte Nationale d'Identité électronique (CNIE) et un smartphone.

- **L'utilisateur initialise sa demande** de "certification" dans l'application "France Identité". Il obtient un QR Code.
- **L'utilisateur fait vérifier son identité** en se présentant dans une mairie équipée du Dispositif de Recueil, avec sa CNIE et son QR Code.
- **L'agent de mairie procède à une comparaison d'empreintes.**
- **L'utilisateur sera informé entre 24h et 48h après son passage en mairie** du succès ou de l'échec de sa démarche. L'information lui sera transmise dans son application "France Identité" et par mail.



France Identité
Gardez la maîtrise de vos données d'identité



Scanner le QR code pour en savoir plus

ASSE Kids'tour à Renaison

Dans le cadre d'un partenariat entre l'ASSE et le Département de la Loire, **l'ASSE Kids'tour fait étape à Renaison le jeudi 1er mai à partir de 9h30 sur le terrain stabilisé.** Jeux, activités sportives et de nombreuses animations : babyfoot géant, ballon sauteur, tir de précision, labyrinthe... vous attendent sur une aire de jeu de près de 1 000 m². Le tout en présence de Pantéo, la célèbre mascotte des Verts. Les enfants de 4 à 13 ans s'en donnent à cœur joie, sous les couleurs de leur équipe favorite. Gratuit et sans inscriptions.

Rappel du code de la route !

Il est régulièrement constaté des infractions au code de la route. Les élus comptent sur votre civisme et vous rappellent de ne pas vous arrêter ou stationner sur les passages réservés aux piétons, les places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR), mais également sur les trottoirs, les arrêts réservés aux bus et sur les bandes de couleur jaune.

Sachez que le manquement à ces règles entraîne une verbalisation :

- **arrêt ou stationnement très gênant, amende de 135 €**
 - sur les passages piétons,
 - sur les trottoirs,
 - sur une place PMR.
- **arrêt ou stationnement gênant, amende de 35 €**
 - sur un emplacement réservé à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs (arrêt de bus),
 - sur une voie publique spécialement désignée par arrêté municipal (bande de couleur jaune au sol).

A noter que plusieurs parkings, tous gratuits, sont à votre disposition.



Tirage des jurés d'assises

Qu'est-ce qu'un juré d'assises ?

C'est un citoyen tiré au sort pour siéger à la cour d'assises qui participera aux côtés des magistrats professionnels au procès des personnes accusées de crime.

Qui peut être sélectionné comme juré d'assises ?

Tout citoyen français inscrit sur les listes électorales selon certaines conditions :

- être de nationalité française,
- être âgé d'au moins 23 ans,
- savoir lire et écrire en français,
- Ne pas se trouver dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité avec les fonctions de juré.

Comment sont sélectionnés les jurés d'assises ?

La sélection des jurés se fait en 4 étapes :

- Tirage au sort par le maire sur les listes électorales,
- Tirage au sort par la commission spéciale,
- Désignation des jurés,
- Formation du jury de jugement.

Pour l'année 2026, le tirage au sort des jurés d'assises du canton de Renaison se tiendra publiquement le jeudi 3 avril 2025 à 15h30 en Mairie de Renaison.



4ème anniversaire des journées d'entraide de la Côte Renaisonnaise

Début Avril 2021, à l'initiative de la Croix-Rouge Française, était mise en place, à Renaison, une plateforme de distribution de colis alimentaires. S'ouvraient alors les journées solidaires en Côte Renaisonnaise, action tripartite entre la Banque Alimentaire, la Croix-Rouge Française et l'Ordre de Malte France. Chaque vendredi des semaines paires sont distribués des colis alimentaires aux familles dans le besoin, de Renaison et des 8 communes environnantes, ce qui représente à ce jour, près de 42 familles, soit plus de 100 personnes concernées. En cumul, ce sont près de 1 000 paniers distribués par an depuis le début de cette action.

La Banque Alimentaire fournit les denrées alimentaires, complétées par la Croix-Rouge Française et cette dernière assure le transport jusqu'à la salle ERA, où des bénévoles de l'Ordre de Malte organisent les paniers en fonction de la composition des familles (produits de première nécessité, fruits et légumes et produits frais). L'après-midi, une nouvelle équipe de bénévoles assure la distribution des paniers, sur rendez-vous, à chacun des invités.

L'Ordre de Malte remercie :

- la Banque Alimentaire et à La Croix-Rouge pour leur générosité et leur régularité,
- la commune de Renaison de nous héberger à la salle ERA,
- les services sociaux, CCAS et Secours Catholique pour leur travail au service des plus fragiles,
- la "Cave à Pain" de donner, pains et viennoiseries pour chaque distribution,
- et enfin un immense "Merci" à tous les bénévoles pour leur fidélité, leur constance et leur sourire.

Contacts : Benjamin et France de la Celle

06 16 61 71 37 - benjamin.delacelle@gmail.com



Frelons asiatiques : Campagne de piégeage

Le piégeage de printemps s'inscrit dans un plan national de lutte contre le frelon asiatique. Il a pour objectif de limiter le nombre de nids. Pour une bonne efficacité, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison.

Quand piéger ?

Début mars à fin mai, pendant 8 semaines (à partir du moment où on a eu 5 jours à +15°).

Quels pièges ?

Utiliser des pièges nasses équipés d'un cône d'entrée avec une séparation entre l'appât et la partie de captures.

Quels appâts ?

Appât sucré de type : 1/3 de bière, 1/3 de sirop de fruits rouges et 1/3 de vin (blanc ou rouge).

Où piéger ?

- Dans les zones où la pression du frelon asiatique est importante, à proximité d'anciens nids ou des ruchers impactés.
- A l'ombre, à côté d'une source de nourriture printanière, à hauteur d'environ 1m20.



www.frelonsasiatiques.fr



Rotary Club : remise de 3 700€

Suite à la soirée Music-hall du vendredi 29 novembre 2024 à Renaison, **le Rotary Club de Renaison a remis le 4 mars 2025, un chèque de 3 700 € à l'association "Pour Lui" ayant pour but la sensibilisation et la prévention des cancers masculins.** Les membres remercient les artistes qui ont joint à ce projet leurs nombreux talents, bénévolement, pour un spectacle d'une grande qualité, ainsi que les 530 spectateurs qui ont permis de réussir cette soirée. Le Rotary International est une force humaine d'environ 1 250 000 membres. Le Rotary Club de Renaison en est une jeune composante de deux ans d'existence. Il s'investit pour servir des causes humanitaires et humanistes toujours avec bienveillance pour faire progresser l'entente et la paix dans le monde. De nombreuses actions sont déjà lancées (Loire propre, éradication de la polio, lunettes sans frontières, belote inclusive, coiffeurs du cœur...). Si vous souhaitez vous investir, contactez-nous pour plus d'informations et peut-être revoir des a priori. Toute personne ayant cette volonté sera la bienvenue.

Contacts : Romain au 06 37 35 78 42 ou Isabelle au 06 18 96 00 27

